

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2764
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3012 et débiter les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) à la Maison des Arts de Laval, d'autoriser le mandat de surveillance des travaux DOS-1973, lot 1, par des services professionnels d'ingénieurs-conseils	
No dossier(s) interne(s) : DOS-3012		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) : 11-Laval-des-Rapides		
Actions : ADJUDICATION		
Demande d'achat : Oui		
CT requis : Oui		
<u>Contrat</u>		
No contrat : DOS-3012		
Estimation : 474 041,93 \$		
Montant : 331 357,95 \$		
Mode de sollicitation : SP-Soumission publique		
Type de contrat : Exécution de travaux		
Durée du contrat : 18 mois		
Récurrence : Non		
Reconduction : 0		
Nombre d'addendas : 3		
Résultat : Névé Réfrigération inc. 331 357,95 \$ (incluant TPS et TVQ)		
<u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u>		
Service des immeubles, parcs et espaces publics		
<u>Projet(s)</u>		
17552		
<u>Financement</u>		
<u>No Règlement</u>		<u>Titre</u>
L-13178-F		Règlement numéro L-13178-F décrétant un emprunt maximal de 37 500 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les piscines, les stationnements, le mobilier d'éclairage ainsi que la signalisation et l'affichage, pour l'installation de bornes de recharge, le développement durable et l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de bureau

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2764
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date No résolution Objet 2024-10-02CE-20241002-3559AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973 Résumé RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'autoriser Martin Roy et Associés inc. à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux de décarbonation des chaudières à la Maison des arts, au montant total de 123 246,30 \$, à savoir: la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 97 728,75 \$; la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 10 927,22 \$; la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 14 590,33 \$; ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1. (CT:1816873) (SD-2024-4897)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent contrat s'inscrit dans le cadre du plan climat mesure 5, le projet vise les travaux de décarbonation des équipement de chauffage du bâtiment, à la maison des arts. Le contrat inclut, entre autres, les travaux suivants: 1. Ajout d'une chaudière électrique; 2. Mise à niveau des contrôles; 3. Raccordement électrique; 4. Ragréage; 5. Tous travaux connexes. Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC). Après 31 jours de publication, 12 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres. 8 ont déposé une offre. Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ): Névé Réfrigération inc.: 331 357,95 \$ (recommandé) Le Groupe Centco inc.: 366 540,30 \$ Tuyauteurie Expert inc.: 382 636,80 \$ Mécanicaction inc.: 400 717,77 \$ Seguin Morris inc.: 409 802,26 \$ C-Techno: 411 548,02 \$ Oslo Construction inc.: 458 689,31 \$ Réfrigération Yvan Allison: 551 102,93 \$ Écart entre l'estimation 474 041,93 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 142 683,98 \$ 30% (favorable) L'écart s'explique par le fait que que les conditions actuelles du marché sont favorables, menant à la réception de prix très compétitifs. p.j.: Conformité administrative, conformité technique, rapport d'analyse des soumissions, offre de services professionnels et bordereau de prix.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2764
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 315 010 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme 54-10532 « Développement durable et adapt. aux chang. climatiques - Imm et espaces publics » pour lequel un montant de 15 700 000 \$ est prévu en 2025 au PTI. Dépense financée en partie par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (242 060 \$), le solde étant financé par le règlement d'emprunt L-13178-F.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) Cette dépense est prévue dans la mesure numéro 3 - Programme de subvention pour la conversion des énergies fossiles par des énergies renouvelables dans les bâtiments du Plan Climat pour une économie verte et pourrait être financée en tout ou en partie par l'entente de subvention pour la réalisation de mesures du plan climatique du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs (MELCCFP)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3012, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, et débiter les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) à la Maison des Arts de Laval, pour 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres : Névé Réfrigération inc. 331 357,95 \$ (incluant TPS et TVQ). (CT:1853213) d'autoriser le début des travaux par Névé Réfrigération inc. pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) à la Maison des Arts de Laval , et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres; d'autoriser Martin Roy et Associés à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973 Lot 1; HONORAIRES : Phase B - assistance technique 5 831,90 \$ (incluant TPS et TVQ); HONORAIRES : Phase C - surveillance 7 786,91 \$ (incluant TPS et TVQ); le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-3012 par le conseil municipal. (CT:1853213) d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-13178-F un montant de 107 800 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 10 ans. Le solde de la dépense au montant de 242 060 \$ (taxes nettes incluses) sera financé par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (Mesure 3). (CT:1853213)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2764
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1853213 Coût estimé affectant l'année en cours : 315 009,78 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Seulement la première recommandation est requise au CM.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
DUBOIS, Monsieur REMI (55379) _____ Trésorier		2025-06-12 _____ AN - MS - JR